

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2007

1. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

a. Bâtiments

Mr MARY présente un diaporama des travaux réalisés par les employés communaux dans les différents bâtiments durant les derniers mois (nombreux travaux réalisés au Club House à la demande du Club de Foot, garderie, maison de retraite, écoles, etc).

• SALLE DES FETES

- Les chaises ont été livrées ;
- Un éclairage d'ambiance peut être intéressant pour les mariages, les bals, les expos du style TTC, etc... Après en avoir délibéré, le conseil vote pour
- Insonorisation de la grande salle : diagnostic acoustique à faire réaliser par un bureau spécialisé (idem restaurant scolaire) : devis en attente. Un limiteur de son ne peut pas être installé car nous n'avons pas toujours le même orchestre. Mr VINCENT propose d'ajouter un paragraphe à ce sujet dans les contrats de location. Des problèmes de sons ont été également relevés dans la partie intérieure neuve (côté bar).
- Le maire rappelle que les heures d'ouverture sont fixées à 3 heures du matin pour les bals d'association et à 5 h pour les soirées privées (mariages). Les arrêtés ne sont pas toujours respectés. L'attention des présidents d'association est attirée et le maire les invite à faire preuve de vigilance pour le respect et la tranquillité du voisinage.

• TRAVAUX COTE SUD DE L'EGLISE

- Le nouveau devis de Mr GATARD s'élevait à 10.024 €, il a été remis à jour pour 10.630 € HT.
- Mr VINCENT fait remarquer que l'éclairage du parking de la maison de retraite côté garderie est exagérément intensif. Mr MARY en convient et il étudiera cette question.
- Mr MARY donne lecture d'un courrier du Football Club pour des travaux demandés et non réalisés.
 - Il conviendrait de rappeler aux responsables du foot que les travaux ne peuvent pas se faire tous en même temps. Il convient de préciser que les travaux ne peuvent pas être commandés directement par les associations. Une demande écrite en mairie doit être déposée.
 - En ce qui concerne la sécurité des buts de foot, la commune doit passer par un organisme agréé pour vérifier toutes les installations sportives ou ludiques.
 - Pour ce qui concerne les travaux plus importants : des devis devront systématiquement être demandés.

b. Voirie

- Chemin de la Poitevinière au Moulin Breton : empièchement commencé avec de la pierre de récupération de Chambord.
- Lotissements et parking salle de sports : les espaces verts sont en cours : entreprise BON pour les lotissements et BARON pour le parking de la salle de sports.
- Prolongement de 30 m du chemin piétonnier le long de la salle de sports pour rejoindre le lotissement du Pinier. Devis en cours. Envisager également la réalisation de ces travaux en régie.

- Coussins berlinois : l'entreprise doit revenir pour réaliser quelques travaux de réparation.
- Route de la Priaudière : collage spécial à faire par l'entreprise COLAS.
- Le rachat du matériel volé est en cours. Le « Kangoo » a été retrouvé sans roue, sans tableau de bord, sans garniture de portes, etc... il est classé épave (12 .000 € de réparation). Un autre véhicule sera donc acheté selon les mêmes caractéristiques.

c. Vie scolaire

- C.L.S.H. :

A la suite d'une enquête auprès des parents pour l'ouverture pendant toutes les vacances de la Toussaint, le centre sera ouvert tous les jours sauf le 2 novembre.

- Conseil des jeunes : Projet « Roumaniterre » : recette de 580 € lors des journées commerciales. Réunion avec Mathieu BERNARDIN pour relancer leur projet. Prochaine manifestation le 16 février pour le repas à thème.

d. Vie associative

- Bilan du marché fermier : il est proposé de faire une animation pour les années prochaines sur le thème de la voix. Mme GOURDON n'a pas fait de proposition pour l'année prochaine en ce qui concerne la commune de Chiché. Etant entendu que la nouvelle équipe devra se prononcer en temps voulu.
- Bilan de la réunion des présidents d'association :
 - Demande pour faire un état des lieux au Club House
 - Nettoyage de la salle de gym par les employés communaux à prévoir.
- Salle des fêtes : Réception de la vaisselle de la salle en cours de vérification.

d. Communication

- Préparation du ChIC n° 13 : donner les articles pour le 26 dernier délai.
- Problème récurrent pour les chiens errants à « La Berthomelière » : intervention des vétérinaires, des pompiers, des riverains et de la gendarmerie. Un courrier a été adressé au Sous-Préfet pour connaître les solutions pour remédier à ce problème.
 - Recrutement en cours à la maison de retraite pour le directeur : 5 candidatures ont été réceptionnées. Entretiens d'embauche par le centre de gestion début novembre.
 - Présentation détaillée du PLU demain soir à 18 H 30 à la salle des fêtes avec le cabinet d'études : tout le conseil est invité.
 - Recensement complémentaire de la population en cours (du 1^{er} au 15 octobre 2007)
 - Repas du CCAS pour le 20 octobre : tous les conseillers sont invités à organiser le service.
 - Soirée Mexique le 26 octobre : même budget que les années précédentes.
 - TTC : budget de l'ordre de 200 à 250 € pour les fleurs. Besoin d'un jeu d'orgues en location. Demander un devis. Pour les grilles, location à la régie de BOCAPOLE.

2. PRESENTATION DU PROJET DE LA FUTURE STATION D'EPURATION

Mr MARY présente le dossier en date du 2 octobre.

Début des travaux en Avril 2008. Durée : 1 an. Coût total estimé : 890.322 € pris en charge par la Communauté de Communes.

3. RESULTAT DE LA CONSULTATION DES TRAVAUX DE LA RUE DU CAMP

- Tranche de travaux : de la rue du stade à l'Impasse du Camp.

Résultat : Estimation TTC de 51.951 € de base avec une option de 55.360 € (bordures P1 en face le village retraite).

Ont répondu : RACAUD – PELLETIER – EUROVIA – COLAS et M-RY.

Entreprise la moins disante : EUROVIA pour 51.683 € sans option 54.823 € avec option.

Le conseil accepte l'option et choisit l'entreprise la moins disante.

- ECLAIRAGE PUBLIC : Le conseil donne pouvoir au maire pour signer une convention avec la SOREGIES pour le lancement de la consultation.

4. EFFACEMENT DES RESEAUX RUE DU STADE

Travaux reportés au budget 2008.

En ce qui concerne la maîtrise d'œuvre, la DDE n'assurant pas cette mission dans le cadre de son contrat « A.T.E.S.A.T », un recrutement d'un cabinet d'études privé doit être lancé. Accord du conseil.

5. DEMANDE DE SUBVENTION

Centre aéré de Clessé : 18 enfants ont participé cet été, représentant 103 journées. Le conseil décide de donner la même somme que l'année dernière, soit 2,50 €/jour.

6. DELIBERATION POUR REMBOURSEMENT D'UN 2^{ème} BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT LOTISSEMENT DU PINIER

Deux habitations ayant été construites dans une même parcelle, le 2^{ème} branchement au réseau d'assainissement sera donc payé par le propriétaire.

Le maire précise qu'une parcelle réservée dans le lotissement du « Pinier » se trouve à nouveau disponible (environ 1.000 m²).

7. CERTIFICAT D'URBANISME POUR LE CHEMIN DES ESCARDIERES

Le C.U. pour cette parcelle est refusé par les services de la DDE pour ne pas créer un alignement de maisons. Mr le maire a pris rendez-vous avec Mme FLUTOT-COHEN, responsable de la DDE à Bressuire, pour revoir cette question. Cette dernière nous demande de prendre une délibération motivée pour rendre cette parcelle constructible. Le conseil accepte.

8. CONVENTION POUR LE REMPLACEMENT DES BORNES INCENDIE

Le S.V.L. nous informe que la borne située à « la Motte » est hors service. Les travaux pour son remplacement s'élèvent à 1.668 €. Accord du conseil.

9. ACHAT DE PORTE VELOS POUR LES ECOLES

Le maire propose l'installation de porte-vélos sur les parking des deux écoles (rue du stade et route de Clessé). Avant de prendre la décision, il conviendra de revoir les directrices d'écoles. A voir en commission.

10. QUESTIONS DIVERSES

- AVIS SUR LE P.L.U. DE BOISM : Après en avoir délibéré, le conseil émet un avis favorable.
 - POSE D'UN RADAR AUTOMATIQUE : réception de la D.I.C.T. début des travaux le 1^{er} octobre pour 15 jours.
 - Demandes individuelles pour jouer au tennis dans la salle de sports : accord s'il s'agit de licenciés dans un club de tennis de la communauté de communes uniquement.
 - Mme GOURDON fait remarquer que l'état des lieux de la cuisine n'a pas été fait pour le restaurateur pour les journées commerciales. A faire pour les prochaines fois.
 - Mr MERCERON a été contacté par le Conseil Général pour l'installation de mats de départ des sentiers de randonnées. Le conseil accepte et lui donne pouvoirs.
 - Balayage des routes : accord du conseil pour réalisation avant la prochaine réunion
-